

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Alliance nationale de sociétés féminines suisses   |
| <b>Band:</b>        | 22 (1934)  |
| <b>Heft:</b>        | 433  |
| <b>Artikel:</b>     | Le Congrès du Conseil international des femmes : [suite]   |
| <b>Autor:</b>       | Quinche, Antoinette  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-261621">https://doi.org/10.5169/seals-261621</a>                          |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

**DIRECTION ET RÉDACTION**

Mme Emilie GOURL, Crêts de Pregny

**ADMINISTRATION**

Mme Marie MICOL, 14, rue Michelini-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**Organe officiel****des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses****ABONNEMENTS**

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir du Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la moitié de l'année en cours.**ANNONCES**

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

C'est ne rien valoir que  
de n'être utile à personne.

DESCARTES.

**Vacances**

Pour motifs budgétaires aussi bien que pour permettre à son état-major (rédactrice, collaboratrices, traductrices) de prendre quelques semaines de repos bien gagné, le Mouvement Féministe suspendra comme d'habitude sa parution durant le mois d'août. Le prochain numéro ne paraîtra donc que le 8 septembre.

Toutefois, l'Administration du Mouvement, elle, ne se reposera pas, et ne désire pas se reposer! C'est dire qu'elle accueillera avec joie, durant ces semaines de vacances, tous les nouveaux abonnements qui lui seront signalés, ainsi que les demandes de numéros spécimens, les adresses de personnes susceptibles de s'abonner, en un mot toutes les demandes qui tendront à une diffusion toujours plus grande de notre journal.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

**A travers la quinzaine féministe de Paris****Les noces d'argent de l'Union française pour le Suffrage**

Après notre jubilé suisse, voici celui d'une Société soeur, à laquelle nous avons été tout spécialement heureuse de pouvoir apporter, en réciprocité des voeux qu'elle nous avait cordialement envoyés, il y a quelques semaines à Berne, un message très chaleureux.

Fondée comme notre Association suisse en 1909, l'Union française peut se demander comme nous, au bout de ce quart de siècle, ce que lui ont valu ces années de persévérant effort? et comme nous, elle peut se répondre à elle-même que, si le résultat matériel est presque nul, le résultat moral, lui, compte. Il nous souvenait, en assistant l'autre dimanche au Congrès annuel de l'Union, d'autres Congrès, il y a bien des années, auxquels nous avions également participé comme invitée et comme conférencière, et qui montrent le mouvement suffragiste français comme une tête très développée: Paris, mais sans corps pour la soutenir: la province. Que cela a changé! Grâce à une propagande méthodiquement et intelligemment menée, qui ne s'arrête jamais, pour laquelle il n'y a jamais de circonstances adverses, qui ne connaît ni vacances, ni ces fâcheuses périodes dites «inopportunes», pendant lesquelles de bons apôtres conseillent aux femmes de ne rien faire «dans l'intérêt même de leur cause!»; grâce à un état-major, se renouvelant et s'augmentant sans cesse, de conférencières de choix, qui n'hésitent pas à rayonner à travers la France partout où on les appelle, et où on ne les appelle pas! grâce à l'ingénierie et le second système de ces Fédérations régionales décentralisatrices; grâce, enfin, à l'énergie et à la volonté inébranlable de la présidente, notre amie Mme Brunschwig, la cause du suffrage a gagné, non seulement les femmes de tous les milieux, grandes dames et ouvrières, intellectuelles et paysannes, femmes d'affaires, mères de famille et fonctionnaires, mais encore l'opinion publique. Ouvrez un journal, posez une question au hasard autour de vous, et vous constaterez comment, à la très grande différence malheureusement de ce qui se passe chez nous, tous ceux qui réclament une réforme, qui veulent une République saine, propre, honnête, aux mains nettes, ne peuvent pas concevoir ce rajeunissement, ce redressement, sans l'appui et la collaboration directe des femmes. En France, il n'y a plus guère qu'un parti qui ne veuille pas du vote des femmes, et cela pour des motifs d'ordre surtout personnel.

Et ainsi, l'on peut réaliser la valeur de cette œuvre magnifique de propagande, de cette conquête de l'opinion publique accomplie en ce quart de siècle, et qui est un beau triomphe pour notre soeur jumelle française.

**Le banquet Maria Véroné**

Notre autre soeur française est beaucoup plus âgée, puisqu'elle existait déjà 35 ans avant que Maria Véroné s'en occupât, et que la vaillante

**FEMMES MODERNES**

Cliché Mousset Feminist photo de "The Policewoman's Review" (Londres)

Lady Bailey, aviatrice, et Commandant Allen, agent de police, s'apprêtant à partir en avion pour le Caire.

et toujours jeune lutteuse a justement célébré l'autre jour ses trente ans de collaboration avec la Ligue pour le Droit des Femmes, soit quinze ans de secrétariat et quinze ans de présidence.

Nombreuse et brillante assemblée, où se rencontrent, avec des parlementaires comme MM. Bracke, député et Louis Martin, sénateur, que Marie Véroné tout à l'heure embrassera fraternellement en témoignage de leur vieille amitié, des membres de la Ligue de Paris et de province, venus pour un Congrès annuel également, des journalistes, des professeurs, des médecins, des travailleuses sociales, des artistes, et des féministes étrangères aussi, la princesse Cantacuzène, le sénateur Plaminkowa, Rosa Manus, la signature de ces lignes, d'autres encore, toutes heureuses que leur présence à Paris leur permette d'apporter leur témoignage d'amitié et d'admiration à l'infatigable pionnière des droits de la femme. Des fleurs, beaucoup de fleurs, et par une attention délicate des organisatrices, non seulement pour la jubilé, mais aussi pour deux des fondatrices de la Ligue, aujourd'hui plus que septuagénaires, Mme Bonheur et Mme le Dr. Edwards-Pillet, dont Mme André Lehmann évoquera tout à l'heure les difficultés rencontrées par elle, comme la première femme interne dans un hôpital de Paris. Des discours, beaucoup de discours, des cadeaux préparés en surprise pour Maria Véroné, tel et pastel de l'une de ses petites-filles, et mieux encore ce médaillon d'elle-même, esquisé, sans que le modèle s'en doute, par une tout charmante jeune fille, Mlle Guzman, prix de Rome de gravure — la première femme qui ait triomphé à ce concours. Et pour terminer cette manifestation, une improvisation de Maria Véroné elle-même, claire, nette, incisive, disant tout simplement que ce pour quoi on la fête n'a rien d'étonnant, qu'elle s'est bornée à aller droit son chemin et à oser là où tant d'autres avaient peur...

E. Gd.

(La suite en 2<sup>me</sup> page.)**Lire en 2<sup>me</sup> page:**A. DE MONTET: Pour la collecte du 1<sup>er</sup> août.  
Un appel.

E. Gd: A travers la quinzaine féministe de Paris. — Contre l'esclavage. — Au Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

**En 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> pages:**Dora SCHMIDT: Notes féministes sur la XVII<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail (fin).

M.-L. P.: Trois Assemblées de femmes suisses. — Le Bureau de Genève de l'Alliance pour le Suffrage.

Pour les vacances. — Les Congrès de l'été. — Nouvelles de diverses Sociétés.

**En feuilleton:**

Jeanne VUILLIOMET: Les prix littéraires. — Paule Régnier.

Glané dans la presse...

**Et les femmes?...**

Nous lisons dans le *Semeur vaudois* que l'Église protestante d'Argovie souffre d'une pénurie de pasteurs. L'an dernier, huit paroisses sont devenues vacantes, mais un seul théologien du canton avait achevé ses études.

Et malgré cela, on empêche des femmes, qui sont prêtes à accepter les responsabilités et les charges du pastoraat, d'accéder à la vocation qu'elles savent être la leur. Hélas!...

**Le Congrès du Conseil International des femmes<sup>1</sup>****II.**

Le Conseil International des Femmes est, sauf erreur, la doyenne des Associations féminines internationales. On s'en rend compte dans ses Congrès par le grand nombre de problèmes à étudier qui se sont accumulés peu à peu, à tel point que l'ordre du jour du Congrès de Paris ne contenait pas moins de trente-deux questions, dont quelques-unes comprenaient encore plusieurs propositions! Aussi, dans le fouillis de cet ordre du jour, choisissons-nous trois points qui nous paraissent particulièrement intéressants. Ils n'ont aucune relation entre eux, mais on sait que, dans une assemblée, les délégués doivent aussi passer du coq à l'âne sans transition.

Un fait nouveau s'est produit l'année passée, en ce qui concerne la nationalité de la femme mariée. Les Etats américains ont adopté à la Conférence panaméricaine de Montevideo un « traité d'égalité », stipulant que les Etats contractants s'engagent à ne faire aucune distinction entre les sexes dans les lois concernant la nationalité. Ce traité, bien que conclu par des Etats américains, peut être ratifié par tous les Etats, et figurera, dit-on, à l'ordre du jour de l'Assemblée de la S.D.N., cet automne.

Il existe donc actuellement deux conventions sur ce sujet: celle de La Haye, peu satisfaisante pour nous, et le traité de Montevideo qui consacre l'égalité que nous demandons. La tâche des Conseils nationaux va être de préparer le terrain dans leurs pays respectifs, afin d'arriver à la ratification du traité de Montevideo. C'est là l'objet d'une des propositions adoptées au Congrès de Paris.

Dans un domaine différent, la *Déclaration des droits de la mère* donna lieu à une discussion nourrie. Analogique à la « charte de l'enfant », cette déclaration résume les principes que l'on voudrait voir appliquer partout pour la protection de la mère, et cela aussi bien pour la mère non mariée que pour la mère mariée.

Adoptée provisoirement au Congrès de Vienne, elle a subi diverses modifications à la réunion de Stockholm, et vient d'en subir de nouvelles au Congrès de Paris. On ne pourra reprocher au Conseil International des Femmes de ne pas obéir aux conseils de Boileau:

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Mais comme les idées évoluent rapidement, ces renvois font qu'une unité de vu devient toujours plus difficile, même sur une question de ce genre. C'est ainsi qu'on a vu, cette année, la délégation hollandaise, représentée par Mme Katz, avocate et députée, s'opposer à presque tous les points de cette *Déclaration*, en affirmant que, revenues d'un féminisme mal compris à un féminisme évolué, les sociétés féminines hollandaises demandent qu'une distinction soit faite de nouveau entre la mère mariée et celle qui ne l'est pas (une ayant droit au respect et non pas l'autre), cela afin de protéger l'idée de la famille. Une autre délégation — la délégation suédoise — ayant évolué aussi, mais dans un autre sens, s'opposa également à plusieurs points de la *Déclaration*, en demandant qu'on fit une distinction, non plus entre les mères mariées et celles qui ne le sont pas, mais entre celles qui sont capables d'élever un enfant et les autres. Selon les partisans de cette idée du *Birth control*, — que chez nous l'on n'ose encore nommer qu'en anglais, — seules les premières ont moralement le droit d'avoir des enfants et doivent être appuyées par la Société.

Cependant, malgré ces objections, la *Déclaration* a été adoptée dans sa forme générale par la grande majorité des délégués. Du reste, ne soyons y trompons pas: définitive ou

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

non, cette déclaration remplit son but, qui est de montrer aux pays encore retardés en cette matière les progrès qu'ils peuvent et doivent encore réaliser.

Mais une des questions les plus brûlantes, et à laquelle le Congrès a fait avec raison une grande place, est celle du droit au travail de la femme. On sait que ce droit est battu en brèche de tous côtés. Il faut que les femmes luttent si elles ne veulent pas le perdre. Une grande manifestation, organisée par douze Associations féminines internationales, a eu lieu sur ce sujet, le 5 juillet, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Manifestation très intéressante, grâce à la qualité des oratrices inscrites.

Mme Hesselgren (Suède), membre du Sénat, a parlé spécialement des femmes occupées dans l'administration publique, que l'on cherche maintenant à exclure de ces postes. Notons un fait qui intéressera les féministes, c'est que, même en Suède, on a cherché à quatre reprises à apporter des restrictions à la loi qui permet aux femmes l'accès à toutes les professions ; mais, combattues par les femmes, citoyennes actives, ces attaques ont toujours échoué. Puis Mme Thibert (France) a parlé d'une façon très intéressante, et avec l'autorité que lui confère sa qualité de fonctionnaire du B.I.T., chargée précisément des problèmes concernant le travail des femmes. Elle a montré qu'il n'y a pas eu, pendant ces dernières années, dans le travail des femmes, des transformations profondes qui aient pu influencer le chômage. Une enquête faite aux Etats-Unis a montré qu'en supprimant le travail de 64 femmes, on créait 100 chômeurs. La conclusion de Mme Thibert nous paraît particulièrement intéressante, lorsqu'elle affirme que ce n'est pas le travail des femmes, mais leurs salaires très bas, qui constituent une concurrence malsaine pour l'ensemble du marché du travail. Pour lutter contre le chômage, il faut donc lutter pour l'égalité des salaires.

Le discours de Miss Phillips (Etats-Unis), présidente de l'Union internationale féminine des carrières libérales et commerciales, a eu l'honneur d'être radiodiffusé aux Etats-Unis. C'est parfait pour une fois, mais nous espérons que cet usage ne va pas se généraliser. Après la tyrannie des photographes, allons-nous avoir celle des sans-filistes ? Nous avons fort peu apprécié l'interruption apportée à la séance par l'obligation d'attendre, à la minute près, le moment où le discours devait commencer. Et puis, l'introduction du « speaker » imposé à l'auditoire : « *Allô, ici Radio-Paris, vous êtes à la Sorbonne...* » Miss Phillips, surveillée par le « speaker » qui, debout à côté d'elle, montre en main, lui faisait des signes cabalistiques, dut lire rapidement son discours, afin de ne pas dépasser le nombre de minutes qui lui étaient assignées ; et sans doute très préoccupée de bien parler dans le micro, pour se faire comprendre de ses auditeurs américains, elle oublia quelque peu ceux qui s'étaient dérangés de toutes les parties du monde pour venir l'entendre à Paris. Aussi, lorsqu'une heure après, la Présidente annonça, tout souriant, que les sans-filistes américains avaient parfaitement entendu chaque mot prononcé par Miss Phillips, nous sommes sûres que plusieurs des auditrices de la Sorbonne

## Pour la collecte du 1<sup>er</sup> août

### UN APPEL

*Le 1<sup>er</sup> août est à la porte et fait appel à notre esprit de solidarité, par la collecte habituelle en faveur d'une œuvre d'utilité publique. Celle de cette année est pour nous d'un intérêt particulier, puisqu'elle sera répartie entre les institutions — non subventionnées par l'Etat — qui s'occupent d'éducation ménagère. Elle est ainsi destinée à la jeunesse féminine du pays.*

*Ce sera l'exécution d'un vœu exprimé depuis longtemps par les femmes qui s'intéressent particulièrement à cette branche de l'éducation féminine.*

*Ce sera la reconnaissance officielle et générale de l'importance de l'enseignement ménager pour la vie nationale.*

L'industrialisation de notre pays a porté préjudice au travail ménager ; nous avons oublié qu'il peut être un métier au même titre que d'autres, pourvu qu'il soit bien enseigné et pratiqué avec intelligence. Le Comité du 1<sup>er</sup> août a été bien inspiré de mettre à l'honneur l'éducation ménagère. En effet, ceci permettra d'orienter la jeune fille vers une profession qui lui offre la facilité de bien gagner sa vie, alors que, d'autre part, la maîtresse de maison sera amenée à se rendre compte de sa responsabilité de « patronne », qui doit chercher à rendre le métier agréable.

Mais il ne s'agit pas uniquement de spécialisation professionnelle. Un bon fond de connaissances et de pratique ménagères permet à la femme, quelle que soit sa profession, de mieux remplir sa double vocation, souvent lourde et fatigante. Au jour du chômage, l'ouvrière, l'employée de commerce pourra recourir au gagne-pain qu'offre le service de maison. L'acheteuse, la confectionneuse, consommera à bon escient. Puisque la statistique affirme que les femmes détendent les cordons de la bourse pour environ 65 % de tout ce qui s'achète, nous comprenons alors l'importance pour l'économie nationale d'une bonne préparation ménagère.

regrettèrent de ne pas avoir été ce soir-là en Amérique, afin de pouvoir en dire autant !

La séance, dont l'intérêt avait été troublé et ralenti par cette lecture radiodiffusée, reprit son essor et se termina magnifiquement, grâce au discours de Mme Veillier-Duray, avocate à Paris, présidente de l'Association française des femmes universitaires. Sans une note devant elle, dans un discours à la forme impeccable, Mme Veillier-Duray parla d'un autre aspect de la question, et montra que, si une catégorie de femmes revendiquent le droit au travail comme une nécessité (en Autriche, 95 % des femmes ont répondu à une enquête qu'elles cesseront leur travail si elles le pouvaient), il en est d'autres encore pour lesquelles le droit au travail est un plus grand bien, le principe créateur du progrès spirituel. Ce serait une absurdité que d'étouffer systématiquement le génie féminin. Comment ces paroles devaient frapper, au moment où l'on parlait de la mort de Mme Curie...

L'Assemblée, ayant de se retirer, vota une résolution demandant aux Conseils nationaux

*Qu'on ne se laisse pas retenir par l'idée que c'est affaire aux Départements d'instruction publique, et que plusieurs cantons ont déjà introduit l'école ménagère obligatoire. Il y a certainement des progrès réalisés, mais en ces tems de crise, les crédits pour la fondation d'écoles complémentaires seront difficiles à obtenir. De plus, il existe des institutions privées, généralement dues à l'initiative féminine, qui pourront rendre de plus grands services, si elles sont soutenues par un subside pris sur la collecte. L'apprentissage ménager, dans les familles, recevra un élan nouveau, en admettant que l'on puisse créer des bourses, ou offrir des trousseaux aux apprenties nécessiteuses.*

*Il y aurait un gain sensible si, pendant une génération, la jeunesse féminine était entraînée à un travail ménager bien compris, si elle en entrevoit « l'art ». Aujourd'hui, un trop grand nombre de jeunes filles ne peuvent rien apprendre chez elles, car leurs mères elles-mêmes n'ont jamais connu la sécurité d'un métier bien appris. Cette ignorance, cause de tant d'intérieurs délabrés extérieurement et moralement, devrait disparaître. Le métier acquis nous libère, et l'idéal serait un peuple de ménagères assez entendues pour ne pas gaspiller ni temps ni argent, pour résérer leurs forces à une vie plus large que celle de la cuisine et du torchon à poussière, pour ne pas être dominées par leur ménage, mais au contraire pour le dominer. Pour tendre à ce but, nous avons besoin d'un plus grand nombre de spécialistes qualifiées, qui sachent former les futures ménagères. Enfin, le métier devra être mieux délimité, soit par des examens d'apprentissage, soit par divers moyens de perfectionnement.*

N'hésitons donc pas à donner notre obbole, en ce 1<sup>er</sup> août 1934. Nous savons que notre argent sera entre de bonnes mains, et que ceux qui le feront fructifier ont droit à notre confiance.

A. DE MONTEL,  
Présidente du Comité des Associations  
s'intéressant au service domestique.

Beecher-Stowe écrit la *Case de l'oncle Tom*, existe encore, et pas uniquement chez des peuples barbares et lointaines. Car, à ce meeting organisé par le Conseil International des Femmes à l'occasion de son Congrès, nous avons entendu et appris des choses abominables. De la bouche de Maria Véronne encore, sur la situation des femmes kabyles de l'Afrique du Nord, de celles qui sont vendues enfants à leur futur mari, lequel a le droit de faire d'elles ce qui lui plaît « sauf un cadavre », de celles qui peuvent être répudiées, chassées de leur foyer, séparées des enfants qu'elles ont mis au monde, sur un simple caprice, par une simple déclaration de leur mari. Et de la bouche surtout de M. Marcel Oriau, chef d'une expédition scientifique en Abyssinie, qui non seulement évalue, dans certaines villes, la proportion des esclaves au quart de la population totale — sur 4 personnes, l'une appartient à un autre — mais qui encore a fait les expériences les plus concluantes : n'a-t-il pas pu, lui-même, au vu et au su de tout le monde, comme chose toute naturelle, acheter une femme et son enfant, en marchander le prix, et s'entendre dire qu'en lui ferait un rabais s'il laissait l'enfant ? N'a-t-il pas eu des difficultés avec des indigènes parce que des esclaves s'étaient réfugiés chez lui ? et enfin bien pire, mille fois pire encore, quand il a quitté ce pays, emmenant ces esclaves achetés ou réfugiés pour leur apprendre la liberté, et qu'à la frontière, on s'est opposé à les laisser sortir, son gouvernement, auquel il avait demandé appui par télégramme, ne lui a-t-il pas fait dire de laisser ces malheureux et de partir seul... pour ne pas avoir d'histoires !

La S. D. N., ne l'oubliions pas, a créé une Commission contre l'esclavage, dont pareils faits font ressentir de façon brûlante la nécessité absolue. Nous comptons que celle-ci sera nantie sans tarder de pareilles abominations, et que nos Sociétés féminines internationales veilleront à ce que gros intérêts politiques ou financiers n'éteuflent pas plus longtemps chez certains gouvernements jusqu'à la notion de leurs responsabilités humaines.

### Au Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage

Et au milieu de toutes ces réunions diverses, dans le cadre lumineux et élouissant de ce Paris fleuri, rayonnant des perles d'eau de ses fontaines et des décorations de ses parterres, en dépit des sollicitations nombreuses de tous les amis féministes que notre cause compte dans la capitale, de l'attrait des dernières représentations théâtrales et des expositions temporaires, du charme verdoyant par ces temps de canicules des paysages voisins de l'Île de France... les membres du Comité de l'Alliance Internationale, convoqués en session spéciale, ont cependant réussi à travailler et à beaucoup travailler.

Le congrès d'Istanbul d'abord, qui dans le monde suffragiste, éveille déjà un vif intérêt, ses finances, son programme, ont occupé une bonne partie de ces discussions. Fixé aux vacances de Pâques prochaines, c'est-à-dire à la mi-avril 1935, ce Congrès se tiendra dans le Palais de Yıldız Kōsk, ancienne résidence du sultan Abdul-Hamid. (Quel contraste saisissant, pour le relever en passant, que celui de ces murs et de la réunion féministe internationale qu'ils entourent !) Et s'il n'a pas été possible d'élaborer déjà complètement son programme, même provisoire, nous pouvons bien dire ici que le Comité est dé-

### Glané dans la presse...

#### L'un pourtant songe à nous...

*Le dernier fascicule de la Neue Schweizer Rundschau publie le résultat d'une enquête à laquelle cette revue a procédé auprès d'un certain nombre de personnalités suisses sur la révision de la Constitution fédérale. Voici ce que dit entre autres M. Rigassi, rédacteur en chef de la Gazette de Lausanne :*

Dans les débats qui précéderont la difficile élaboration de la future Constitution, on ne pourra pas non plus esquerir le problème du suffrage universel, et de l'intérêt qu'il y aura à l'amender, à le compléter, soit par le vote familial, soit par le suffrage féminin. Personnellement, je ne vois pas quels arguments on pourrait opposer à l'introduction du suffrage féminin, et je vois fort bien, au contraire, les motifs d'équité et d'intérêt général qui militent en sa faveur.

#### Convertie au suffrage par son mari...

*A propos de l'anniversaire des vingt-cinq ans de fondation de l'Union française pour le Suffrage que nous saluons d'autre part, Mme Brun-schwig, rappelant ses souvenirs de siècle en arrière, écrit dans La Française :*

... Comme beaucoup de femmes, je n'avais alors aucun désir spécial de m'occuper du vote ; très attirée par les œuvres d'entre'aide qui me semblaient un devoir et une nécessité pour lutter contre les injustices sociales, j'avais été appellée, en y participant, à juger de la misère et de l'exploitation du travail des femmes. Et c'était surtout pour entraîner les ouvrières vers le syndicalisme, organe d'éducation et de lutte que, depuis



### Les prix littéraires

#### Paule Régnier

L'Académie française vient de décerner à Mme Paule Régnier le prix du roman 1934, pour son admirable livre : *L'Abbaye d'Evolayne*, une des plus belles œuvres de l'année 1933.<sup>1</sup> « Il se pourra, lit-on dans le *Figaro*, que ce livre prenne place un jour au nombre des romans célèbres. » — « S'il y a une justice, nous dit *l'OEuvre*, *L'Abbaye d'Evolayne* connaîtra une belle destinée. »

C'est une étude psychologique religieuse très troublante, puisqu'il s'agit de l'amour terrestre luttant dans le cœur d'une bénédiction de fraîche date avec l'amour divin, et puisque l'héroïne, Adélaïde, est entrée au couvent sans vocation réelle, uniquement pour rejoindre spirituellement son mari, Michel, lequel vient d'entrer dans les ordres, après une conversion récente elle aussi. La pauvre

femme ne trouve pas le repos, et elle aime de plus en plus fréquemment, ce mari éloigné d'elle, par sa vocation religieuse, oui, mais encore par une indifférence complète pour celle qui fut sa femme, et qui le poursuit ardemment sur le terrain religieux, le seul où elle pense ne pas le perdre entièrement. Ce livre, audacieux, somme toute, et d'un très grand intérêt, est fait de deux conversions, l'une sincère, l'autre qui l'est moins, et de deux vocations religieuses : l'une apportant la paix de l'âme et, à mon avis, une certaine cruauté plus encore que du détachement, l'autre entraînant d'abord une sorte de congélation, ensuite un réveil de passion humaine. La pauvre femme sort lamentablement par le siège d'une situation sans issue raisonnable.

Le prix du roman 1934 de l'Académie française n'est pas la première consécration du beau talent de Paule Régnier : en 1924, elle obtint le prix Balzac, en compagnie des deux écrivains André Théribin et Pierre Dominiq. L'œuvre couronnée alors était *La vivante paix*, qu'elle avait placée sous le signe de Ruskin : « Celui-là seul avance dans la vie dont le cœur devient plus chaud, le cœur plus léger, et dont l'esprit s'en va en entrant dans la vivante paix... »

En 1924, notre romancière, qui est de santé délicate et habite Bellevue près de Paris, obtint un des prix les plus recherchés de l'Académie française, le prix Paul Prat, pour son roman, *Heureuse faute*; et, en 1932, elle publia *Petite et Nadie*, œuvre originale et vigoureuse, qui traite de l'inévitable rivalité entre jeunes hommes et jeunes filles engagés

dans les mêmes études, les mêmes carrières, la même lutte au couloir pour la vie. Le rôle nouveau de la femme, qui complique son existence des lourdes responsabilités inhérentes aux carrières s'ouvrant devant elle, ainsi que la préparation à ce rôle nouveau, sont très bien étudiés. La jeunesse universitaire pauvre et studieuse, imprévoyante, courageuse et gaie, revit sous la plume de Paule Régnier, et Petit et Nadie incarnent deux types féminins différents, mais se complétant tout de même, car l'étudiante la plus ivre d'indépendance revient à certaines heures sentimentale et tendrement émue par l'évolution des joies familiales et maternelles. Nous voyons naître des romans entre filles et garçons, et tous, hélas ! ne finissent pas dans la joie. Le drame perce sous le roman.

Enfin, durant l'hiver passé, Paule Régnier reçut le prix Fémina anglais.

On peut aimer — ou aimer moins — les livres vigoureux de Paule Régnier, qui n'ont vraiment vaincu du billet fragile ou de l'ouvrage de dame. Mais on ne peut qu'admirer cette œuvre de grand caractère et de haute tenue et espérer de nouveaux livres.

JEANNE VUILLOMENET.

<sup>1</sup> PAULE RÉGNIER: *L'Abbaye d'Evolayne*. Chez Plon, éditeur; 13,50 f. fr.